

שפטים - Paracha Choftim

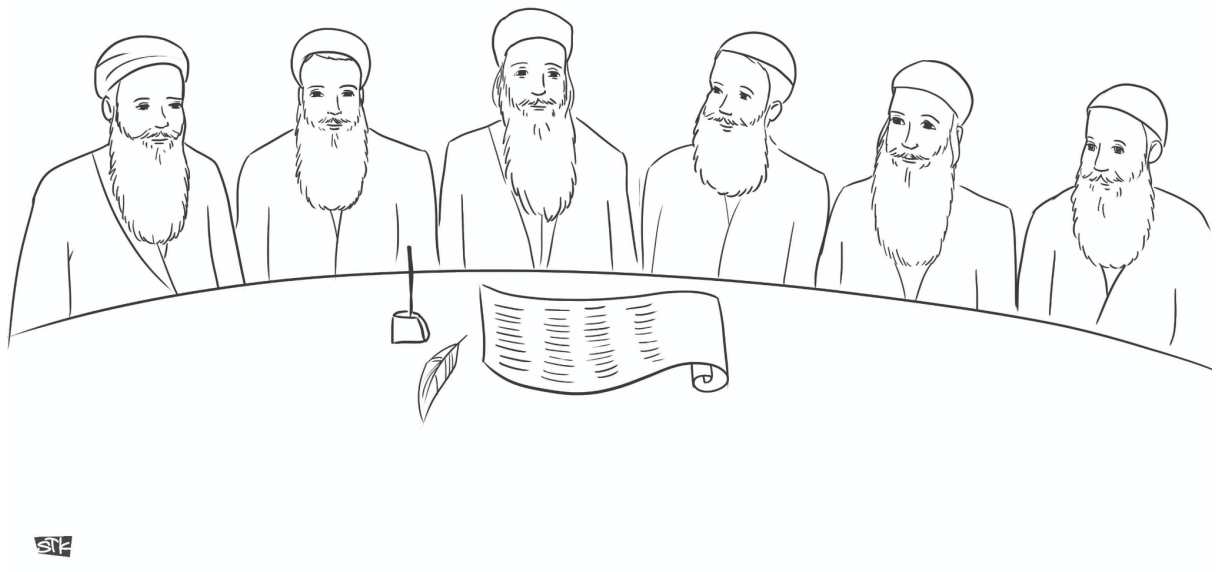
Le mot **שפטים** signifie "des juges". La Torah demande de placer des juges, connaissant toutes les lois de la Torah, dans toutes les villes d'Israël. Les groupes sont constitués de **3, 23 ou 71** juges, en général. Le grand tribunal (endroit où sont les juges) se trouve au **Beit Hamikdash**, et s'appelle le **Sanhédrin**. Les juges devront faire attention à être justes avec tous. La Torah leur demande de tenir compte de **témoins**, seulement s'ils sont au moins **deux**.

Ensuite, nous avons les règles concernant le roi qui devra veiller à faire écrire **un petit Sefer Torah** qui l'accompagnera **dans tous ses déplacements**.

Avant de faire une guerre, la Torah préconise d'essayer de **recourir à la paix**. Une fois le territoire récupéré, la Torah interdit d'en détruire **les arbres fruitiers**.

שופטים

לשכת הגזית



SAVOIR ÉCRIRE LE NOM DE LA PARACHA EN HEBREU:.....